

Département de la
Charente- Maritime

Ville de ROYAN

OBJET :

SAPEURS-POMPIERS

Demande de subvention
exceptionnelle

62052



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal

Séance du 26 Juin 1962

Le vingt six Juin mil neuf cent soixante deux, à 21 h le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire d'après convocations faites le 22 Juin 1962.

Etaient présents : MM. Meyer, Matras, Rochedereux, Brenusseau, Lanoue, Mouchot, Guillaud, Reix, Mongrand, Etcheber, Bujard, Narteau, Galland, Bétous.

Représentés : M. Biscaye par M. Matras

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BÉTOUS ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Capitaine MABIL, Commandant le Centre Principal de Secours de ROYAN, a présenté une demande de subvention exceptionnelle pour couvrir les frais de déplacement d'une part à SAINT JEAN D'ANGELY, et d'autre part à Bordeaux, des Sapeurs-Pompiers sélectionnés pour participer à la finale départementale et à la demi-finale régionale du parcours sportif.

Le Conseil Municipal

Vu l'avis favorable émis par la Commission des Finances le 12 Juin 1962

décide

- d'accorder une subvention exceptionnelle de 650 NF au Corps des Sapeurs-Pompiers de ROYAN, à titre de remboursement des frais de déplacement à St JEAN D'ANGELY et à BORDEAUX des pompiers ayant participé aux épreuves du parcours sportif.

- dit que cette somme sera prélevée sur le chapitre " Dépenses Imprévues " du budget de 1962.

./.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



APPROUVÉ

Le ... JUIL 1962

Le Sous-Préfet,



CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL

de ROYAN

le 19 Juin 1962

SAPEURS-POMPIERS



Le Capitaine Cdt le Corps des Sapeurs Pompiers
Centre de Secours Principal de ROYAN

à Monsieur le MAIRE de la Ville de ROYAN

s/c de Monsieur le Président de la Commission AX de Sécurité de ROYAN

OBJET: Résultats de la Demi-Finale Régionale du Parcours Sportif du Sapeur Pompiers à BORDEAUX.

A la suite des résultats obtenus à la Finale Départementale Du Parcours Sportif, qui s'est déroulée à St Jean d'Angély, le Dimanche 3 Juin, le Caporal Chef RAVIZE et le Sapeur LABORDE avaient été dignés pour faire partie de l'équipe départementale, lors de la demi-finale Régionale le Samedi 16 Juin à BORDEAUX, afin de représenter le Département de la Charente-Maritime, catégorie "Vétérans"

C'est dans ces conditions que samedi dernier j'ai accompagné ces 2 concurrents ainsi que 8 sapeurs ayant participé aux entraînements et à la Finale Départementale. La Visite médicale a eu lieu ~~samedi~~ à 14h30 et les épreuves commencèrent sur le terrain à 17h30. Treize départements de la 4^o Région étaient représentés par une équipe de 2 seniors et de 2 vétérans.

Cette rencontre avait lieu à la Caserne de La Bastide où une piste très bien aménagée pour ce genre de compétition sportive permit, cette année, d'obtenir des temps excellents dans toutes catégories. Nos 2 sapeurs "Vétérans" LABORDE et RAVIZE furent classés 10^o et 11^o et le Département de la Charente-Maritime obtint la 5^o place avec 6^o 22"7, le Département de la Gironde étant classé 1^o avec le temps de 6^o 7" , l'un de ses concurrents ayant battu le record de France dans ce genre de compétition avec le temps de 1'50".

Le Caporal-Chef RAVIZE, alors qu'il était en piste, fut victime d'une élongation aux 2 cuisses en procédant à un saut d'obstacle mais il continua son parcours, le terminant dans le temps de 2'21"8. Le Docteur BOUCHET lui a prescrit quelques massages et un travail peu pénible durant 8 jours. Sa déclaration d'accident a été faite par mes soins à l'Assurance Départementale.

Je ne veux pas terminer ce compte-rendu, Monsieur le MAIRE sans vous remercier d'avoir donné une suite favorable à la demande de subvention que je vous avais transmise, ce qui nous a permis de faire les déplacements de St Jean d'Y et de Bordeaux.

Le Capitaine

ROYAN, le 5 Juin 1962

AW/LH

Finances

Le Maire de la Ville de Royan
à Monsieur MABIL
Centre de Secours à ROYAN

Mon Capitaine ,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 30 Mai dernier par laquelle vous sollicitez une subvention exceptionnelle de 150 NF destinée à couvrir les frais de déplacement de votre équipe à St Jean d'Angély pour la finale départementale du parcours sportif.

La Commission des Finances examinera votre demande lors de sa prochaine réunion et je ne doute pas que le Conseil Municipal y réservera un accueil favorable.

Veillez croire, Mon Capitaine, à mes sentiments distingués.

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

M. MATRAS

CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL
de ROYAN
SAPEURS-POMPIERS
Tél. : 120

le 30 Mai 1962



Le Capitaine Cdt le Corps des Sapeurs Pompiers
Centre de Secours Principal de ROYAN

à Monsieur le MAIRE de la Ville de ROYAN

Monsieur le MAIRE,

*Sec. gen
Présenter pour l'année
cours de sapeurs et de
autres de donner
Saisir facturé
1-6-62*

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir nous accorder une subvention de quinze mille francs (A.F) afin de nous permettre de couvrir les frais occasionnés par le déplacement d'une équipe de sapeurs au Parcours Sportif.

Le Dimanche 3 Juin a lieu, en effet, la Finale Départementale à St JEAN d'ANGELY et le Corps de Royan y participe dans les conditions suivantes:

Une équipe de Seniors : 3 concurrents-1 remplaçant

Une équipe de Vétérans: 3 concurrents-1 remplaçant

A ceux-ci s'ajoute le Capitaine pour la présentation de son équipe et un sapeur chauffeur.

Nous sommes donc 10 qui doivent se trouver ce jour là sur le terrain à 8 heures.

Je vous serais particulièrement reconnaissant, Monsieur le MAIRE, de bien vouloir nous accorder cette subvention en raison de l'importance de cette compétition sportive.

Je vous prie de croire, Monsieur le MAIRE, à l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le Capitaine

*Avis Président de la Commission
Avis les parents
E. M. G.*

ROYAN, le 8 Juin 1962

Finances

AW/LH

Le Maire de la Ville de Royan

à Monsieur MAHLL

Capitaine commandant le Centre de Secours

ROYAN

Mon Capitaine ,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 5 Juin courant par laquelle vous sollicitez une subvention de 500 NF pour le déplacement de l'équipe des " vétérans " à Bordeaux pour la 1/2 finale régionale du parcours sportif du sapeur pompier.

Votre demande sera examinée par la plus prochaine réunion de la Commission des Finances et je vous tiendrai informé de la suite réservée qui, je n'en doute pas, sera favorable, compte tenu des excellents résultats obtenus à St Jean d'Angély.

Veuillez croire, Mon Capitaine, à mes sentiments distingués.

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

M. MATRAS

le 5 Juin 1962

CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL

de **ROYAN**

SAPEURS-POMPIERS

Tél. : 120



Le Capitaine MABIL, Cdt le Corps des Sapeurs
Pompiers de la Ville de ROYAN

à

Monsieur le MAIRE

OBJET: Demande d'une subvention pour l'équipe Sportive du Centre de
Secours de la Ville de ROYAN - Déplacements St Jean d'Y et Bordeaux-

Monsieur le MAIRE,

Le 4 Juin, je vous ai rendu compte des résultats obtenus aux Eliminatoires Départementales du Parcours Sportif à St JEAN d'ANGELY et je vous faisais connaître que l'équipe des "Vétérans" (à partir de 35 ans), avait été qualifiée pour représenter le Département de la Charente-Maritime à la 1/2 Finale Régionale qui doit se dérouler le Samedi 16 Juin à BORDEAUX.

Afin de me permettre de présenter cette équipe sur le terrain et de les faire accompagner à BORDEAUX par l'équipe Sportive du Centre, en récompense de l'effort fourni par chacun d'eux, Je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous faire obtenir une subvention de 500 NF afin de pouvoir couvrir les frais de restaurant et d'Hotel pour 10 personnes.

La visite médicale ainsi que la pesée des concurrents ayant lieu à BORDEAUX à 15 h, il est indispensable que nous partions de Royan dès le matin du Samedi 16 Juin. Nous déjeunerons et dînerons et nous coucherons en cette Ville et ne reviendrons à Royan que le Dimanche 17.

*M. Wehrle
Je vous prie de m'indiquer
le montant de la subvention
à donner à St Jean d'Y
et de parler à M.
Bischoff de St Jean
pour qu'il nous fasse
savoir si c'est possible
de nous faire obtenir
une subvention de 500 NF
afin de pouvoir couvrir
les frais de restaurant
et d'Hotel pour 10 personnes.
- Note subvention
le 5/6/62
6-6-62*

AVIS de Monsieur
le Président de
la Commission

*Avis favorable
Lucy*

Durant notre absence de 24 heures, la permanence sera assurée comme de coutume et la moitié de l'effectif se trouvera sur place ayant la consigne de ne pas sortir de ROYAN.

Je vous prie de croire, Monsieur le MAIRE, à l'assurance de mes sentiments respectueux .

Le Capitaine

Dalé